

**Dossier spécial « Pyrèvert »****Pyrèvert (société Valagro France)**

composition : pyrèthre (= pyrèthrine) : 18.6 g/l

cet insecticide est extrait des fleurs de *Chrysanthemum (Pyrethrum) cinerariaefolium*,

Il ne contient pas de butoxyde de pypéronyl

Comme chaque année depuis 2014, le Pyrèvert vient d'obtenir une autorisation de mise sur le marché provisoire (AMMP) de 120 jours qui s'applique en 2017 du 14 avril au 13 août.

→ **Cette homologation provisoire concerne les traitements contre pucerons sur les cultures suivantes :** (*mêmes cultures qu'en 2016 + épinard et blette*)

- Asperge, oignon, ail et échalote
- Aubergine, piment, poivron, tomate,
- Carotte, céleri-rave, fenouil,
- Chou fleur, chou pommé et chou feuillu,
- Courge, courgette, concombre, melon pastèque,
- *Epinard et blette*
- Haricots et pois écosés frais,
- Haricots non écosés frais
- Fraise,
- Laitue et autres salades, artichaut,
- Patate douce,
- Pomme de terre.

→ **Caractéristiques :**

- Dose : 1.92 litre/ha sauf pour épinard et blettes (1.6 l/ha)
- DAR (délai avant récolte) = 7 jours ;
- DRE (délai de réentrée) = 6/8 h ;
- 3 applications maximales ;
- ZNT (zones non traitées) = 5 m.

→ **Conditions d'emploi :**

- **Application du produit** : porter les équipements de protection individuelle appropriés ;
- **Protection des abeilles** : **SPE8 = dangereux pour les abeilles** : ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles, ne pas introduire de plantes pouvant devenir attractives pour les abeilles.
- **Protection des organismes aquatiques** : **SPE3 = très toxique** pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

→ **Mode d'action et caractéristiques** : ce produit agit par **contact** ; il a un effet neurotoxique sur un large spectre d'insectes ; il n'est pas systémique ; il est photosensible et doit donc être appliqué le soir. Il est conseillé d'appliquer le produit seul et de s'assurer que le pH de la solution soit compris entre 6 et 6.5 ; si la solution est alcaline, il convient d'appliquer la bouillie rapidement.

→ **Efficacité** : d'après les essais réalisés en stations d'expérimentation, son efficacité est moyenne à assez bonne sur pucerons. Son action uniquement pas contact induit une faible efficacité quand les pucerons ne sont pas touchés par le traitement (cas fréquent en courgette et melon).

→ **Précautions pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires :**

- **Abeilles** : il convient d'éviter tout traitement en présence d'abeilles dans la culture.
- **Bourdons** : fermer et sortir les ruches durant 48 heures ;
- **Lâchers d'auxiliaires** : éviter tout traitement juste après un lâcher ; consulter le fournisseur d'auxiliaires avant de réaliser un traitement positionné dans un programme de lutte intégrée.
- **Auxiliaires autochtones** : il convient de mesurer l'intérêt du traitement Pyrèvert par rapport aux risques de toxicité vis-à-vis des auxiliaires, surtout des parasitoïdes de pucerons.

→ **Remarques** : cet insecticide présente certaines limites : long délai avant récolte (7 jours), efficacité moyenne, toxicité vis-à-vis des auxiliaires, pollinisateurs et organismes aquatiques.